



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

# MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION ÉCONOMIQUE DU CANADA :

*IMPACTS SUR LES COLLECTIVITÉS  
AUTOCHTONES ET NORDIQUES*

MISE À JOUR – 31 DÉCEMBRE 2010



Canada 

Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

[www.ainc-inac.gc.ca](http://www.ainc-inac.gc.ca)

1 800 567-9604

ATS seulement 1 866 553-0554

QS-7102-050-FF-A1

Catalog Number: R3-107/5-2010F-PDF

ISBN:978-1-100-97578-8

© Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, 2011

This publication is also available in English under the title: Implementing Canada's Economic Action Plan : Impacts for the Aboriginal and Northern Communities – December 2010

# TABLE DES MATIÈRES

Préface . . . . .	2	
Introduction . . . . .	2	Annexe 1 – Tableau des principaux investissements dans les dossiers autochtones et nordiques . . . . . 35
Impacts sur les Autochtones et les collectivités . . . . .	4	Annexe 2 – Carte des principaux investissements en infrastructure dans les dossiers autochtones et nordiques . 38
Rapport sur les progrès et les impacts	5	
• Venir en aide aux chômeurs . . . . .	5	
• Bâtir l'infrastructure pour créer des emplois . . . . .	9	
• Investissements dans le logement pour les Canadiens. . . . .	15	
• Appuyer les industries et les collectivités . . . . .	17	
• Autres mesures d'importance pour les Autochtones . . . . .	18	
• Investissement dans le Nord canadien . . . . .	24	
Éléments à prendre en considération pour aller de l'avant. . .	34	



## PRÉFACE

Cette mise à jour est le sixième d'une série de rapports qui brossent un tableau complet des initiatives destinées aux collectivités autochtones et nordiques dans le cadre du Plan d'action économique du Canada. Le rapport complète le *Septième rapport aux Canadiens* du gouvernement du Canada, publié le 31 janvier 2011.

Les investissements décrits dans ce rapport montrent les mesures judicieuses prises par le gouvernement du Canada pour appuyer l'amélioration de la santé, de la sécurité, de la prospérité et du bien-être général des membres des Premières nations, des Inuits, des Métis et des résidents du Nord. Comme dans les rapports précédents, les investissements du gouvernement du Canada qui profitent aux Autochtones et aux collectivités du Nord y occupent une place importante.

Dans le but de révéler à quel point les investissements du Plan d'action économique du Canada sont importants pour les collectivités autochtones et leurs résidents, plusieurs sections du rapport présentent les grandes lignes de projets réalisés dans différentes régions du Canada. Ces récits, vignettes et régions sont différents d'un rapport à l'autre.

Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) reconnaît la contribution de nombreux ministères et organismes fédéraux à ces rapports et leur engagement à appuyer l'amélioration de la vie des Autochtones et des populations du Nord ainsi que l'essor de leur économie et de leurs collectivités.

## INTRODUCTION

Le 27 janvier 2009, le gouvernement du Canada a publié son Plan d'action économique en réaction à la détérioration de la conjoncture économique mondiale. Par l'injection de 60 milliards \$ en investissements, le plan était conçu pour stimuler l'économie canadienne, protéger les Canadiens pendant la récession mondiale et investir dans la croissance à long terme.

Le Plan d'action économique atteint ses objectifs par les moyens suivants :

- réduire le fardeau fiscal des Canadiens;
- venir en aide aux chômeurs;
- bâtir l'infrastructure pour créer des emplois;
- créer l'économie de demain;
- appuyer les industries et les collectivités;
- améliorer l'accès au financement et renforcer le système financier canadien.



Le gouvernement a défini un certain nombre d'investissements qui devraient permettre de relever les défis économiques. Trois principes sous-tendent tous les investissements, qui :

- ont lieu à point nommé;
- sont ciblés;
- sont temporaires.

Le principal message qu'il faut retenir du Plan est qu'il faut agir au plus vite.

On redouble d'efforts pour réaliser ces investissements avec promptitude, tout en assurant le suivi et la responsabilisation qui conviennent. Le progrès accompli dans le cadre de cette initiative a été souligné à l'intention de la population du Canada au moyen de sept *Rapports aux Canadiens*, que l'on peut consulter sur le site Web du gouvernement.

Même si les projets liés au Plan d'action économique seront terminés en majorité d'ici le 31 mars 2011, un certain nombre de projets menés par des administrations provinciales, territoriales et municipales ou des organismes à but non lucratif ont connu des difficultés à respecter leur calendrier d'exécution et bénéficieraient d'une saison de construction supplémentaire.

En conséquence, le premier ministre Harper a annoncé le 2 décembre 2010 une prolongation ponctuelle de sept mois de la date d'échéance pour certains projets d'infrastructure, soit jusqu'au 31 octobre 2011. Il y aura ainsi un délai additionnel pour terminer certains projets en cours appuyés par le Fonds de stimulation de l'infrastructure, le complément du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada, le programme Infrastructure de loisirs du Canada et le Programme d'infrastructure du savoir. Cette mesure d'assouplissement vise à reconnaître les efforts remarquables qui ont été déployés par les partenaires du gouvernement au cours des deux dernières années pour mener à bien les divers projets. Le report de la date d'échéance ne s'applique pas à d'autres programmes d'infrastructure, notamment les investissements dans les infrastructures fédérales et celles des Premières nations et dans le logement social, qui sont en grande partie en voie d'être réalisés.

La prolongation de sept mois devrait laisser suffisamment de temps pour terminer tous les projets prévus et créera bon nombre de possibilités d'emploi à l'été 2011. Elle n'entraînera pas de coûts supplémentaires pour les contribuables, car elle vise uniquement les projets déjà approuvés.



## IMPACTS SUR LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

Avant la présentation du Plan d'action économique du Canada, le premier ministre du Canada a rencontré les premiers ministres des provinces le 16 janvier 2009 afin d'examiner avec eux diverses mesures importantes destinées à stimuler l'économie canadienne. La journée précédente, le premier ministre du Canada, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, et les premiers ministres des provinces ont rencontré les dirigeants autochtones et ont accepté :

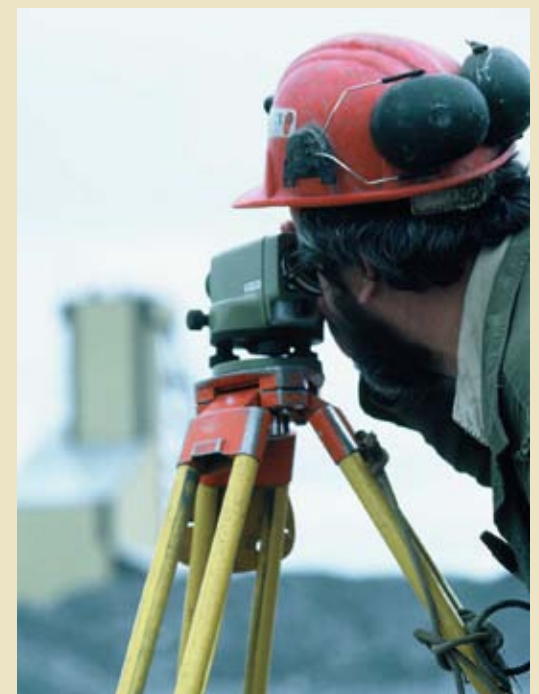
- d'agir rapidement pour faire en sorte que la main-d'œuvre autochtone ait les compétences et le soutien voulus afin de bien se préparer à l'avenir;
- de déterminer de quelle façon les Autochtones pourront profiter des projets d'infrastructure sous forme d'emplois, de perfectionnement des compétences et de possibilités d'affaires.

L'engagement pris par le premier ministre visant à favoriser une participation plus active des Autochtones à l'économie canadienne et

à examiner les défis et les possibilités qui se présentent à eux est clairement exprimé dans le Plan d'action économique du Canada.

Plus précisément, le Plan expose les grandes lignes des investissements de 1,4 milliard \$ sur deux ans dans les programmes destinés aux Autochtones relatifs à la formation et au développement des compétences, à la santé, aux services à l'enfance et à la famille, au logement, aux établissements d'enseignement, aux institutions policières et aux réseaux d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées. Le Plan contient aussi l'annonce de 500 millions \$ réservés à des investissements dans le Nord, pour des initiatives comme le logement, les infrastructures récréatives et autres infrastructures communautaires, des installations de recherche dans l'Extrême-Arctique et l'assainissement des sites contaminés dans le Nord (voir l'**Annexe 1**).

En plus de ces investissements ciblés, de nombreuses autres initiatives annoncées dans le Plan présentent des avantages pour les membres des Premières nations, les Inuits et les Métis, de même que pour leurs collectivités.



# RAPPORT SUR LES PROGRÈS ET LES IMPACTS

## VENIR EN AIDE AUX CHÔMEURS

- *Améliorer l'accès à la formation*

Les groupes qui sont constamment représentés dans les statistiques défavorables sur l'éducation, l'emploi, la santé et la situation socioéconomique en général sont souvent ceux qui sont le plus touchés par la récession et le chômage.

Pour atténuer les répercussions de la récession sur le taux de chômage chez les Autochtones, le Plan d'action économique du Canada comporte des mesures d'aide à la recherche d'un emploi viable et de mise à niveau des compétences, destinées aux Autochtones. Plusieurs de ces mesures sont déjà en bonne voie, et les Autochtones commencent à en voir les résultats au chapitre de la formation et de l'emploi.

Près de 13 000 Canadiens autochtones profiteront de programmes de formation et d'acquisition de compétences dans le cadre du Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones et du Fonds d'investissement stratégique pour les compétences et la formation des Autochtones.

### Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones

Le Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones (PCEA) est un programme géré à l'échelle nationale qui vise à permettre aux Autochtones d'acquérir les compétences et la formation dont ils ont besoin pour participer aux activités économiques à l'échelle du Canada.

Le PCEA contribue à aiguïser les compétences des travailleurs autochtones et à leur procurer plus d'emplois viables dans le cadre de grands projets. Cette initiative favorise les partenariats entre les organisations autochtones, le secteur privé, les gouvernements provinciaux et territoriaux et d'autres afin de créer des possibilités de formation et d'emploi. Le gouvernement du Canada investit 100 millions \$ de plus sur trois ans, par l'intermédiaire du Plan d'action économique du Canada, dans des projets du PCEA. Vingt projets ont été financés et sont sur le point de produire des résultats. Pour en savoir plus sur le programme, veuillez consulter le site Web de **Ressources humaines et Développement des compétences Canada**.



Les projets ci-dessous figurent parmi les activités lancées grâce à des investissements du PCEA.

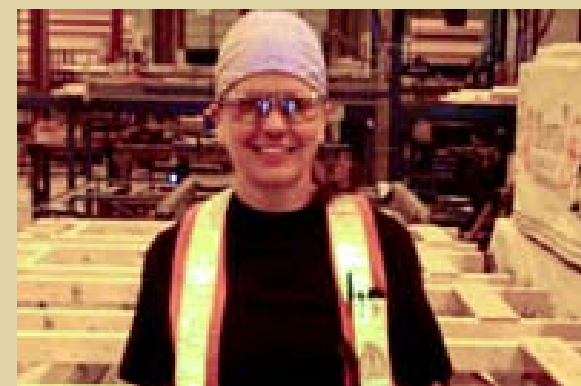
- **Première nation Moose Cree (Ontario) :** L'initiative sur la formation et l'emploi Sibi est un partenariat établi avec la Première nation Moose Cree et Ontario Power Generation (OPG), ainsi que la Première nation MoCreebec, la Nation Taykwa Tagamou, des entreprises du secteur privé, des organisations autochtones et des établissements d'enseignement accrédités au nord-est de l'Ontario. Le projet avait pour objectif d'offrir de la formation spécialisée à 220 membres des Premières nations, à qui on a offert 134 possibilités d'emploi dans des métiers spécialisés en construction hydroélectrique et en services d'appui des camps. Le projet est en bonne voie et pourrait dépasser ces objectifs.
- **Premières nations du Dehco (Territoires du Nord-Ouest) :** Le projet Notre peuple, notre avenir préparera les Autochtones des Territoires du Nord-Ouest à saisir des possibilités d'emploi créées par la construction, l'exploration et la production pétrolières dans les Territoires du Nord-Ouest. Le projet permettra aux participants d'acquérir l'expérience de travail et de recevoir la formation dont ils ont besoin pour trouver un emploi stable et à long terme à titre de mécanicien d'avions, de technicien de l'automobile ou de conducteur d'équipement lourd, ou pour devenir apprenti ou compagnon charpentier, électricien ou plombier.

## PARTENARIAT POUR LES COMPÉTENCES ET L'EMPLOI DES AUTOCHTONES (PCEA)

**Saskatoon (Saskatchewan) –** Dave Bona, un monteur de charpentes dans le secteur de la construction, a pris connaissance de l'existence d'un programme de formation offert par la Bridges and Foundations Career Development Corporation lorsqu'il cherchait à améliorer ses compétences. Cette formation lui a permis d'améliorer ses compétences générales, et il comprend maintenant mieux les concepts qu'il utilise tous les jours au travail. Il croit qu'il pourra un jour créer sa propre entreprise, en raison de l'appui et des encouragements qu'il a reçus de ses professeurs et collègues du programme. Dans le cadre du Plan d'action économique, le gouvernement du Canada a investi 2,9 millions \$ dans la Bridges and Foundations Career Development Corporation par l'entremise du Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones de Ressources humaines et Développement des compétences Canada.



**Richmond (Colombie-Britannique) –** Joey Farrar est originaire de la Première nation Moose Cree, dans le Nord de l'Ontario. Installée à Vancouver en 1995, elle a eu de la difficulté à trouver un bon travail jusqu'à ce qu'elle entende parler des programmes de formation du PCEA dans le domaine des métiers. Après avoir obtenu un diplôme du programme d'emploi CORE axé sur l'orientation, l'emploi et le maintien en poste dans le secteur de la construction, offert par l'organisation VanAsep, Mme Farrar est devenue apprentie de niveau 2 et fait maintenant carrière en tant que personne de métier dans ce secteur. Inscrite auprès de l'Industry Training Authority de la Colombie-Britannique, elle a récemment été admise au programme de charpenterie de niveau 3 à l'Université polytechnique Kwantlen, où elle poursuivra sa formation en vue d'obtenir une désignation de métier Sceau rouge. Elle travaille actuellement pour la société Viceroy Homes à Richmond, où elle crée des maisons préfabriquées pour des acheteurs éventuels de toute la province.





## Fonds d'investissement stratégique pour les compétences et la formation des Autochtones

Le Fonds d'investissement stratégique pour les compétences et la formation des Autochtones (FISCFA), qui prévoit 74 millions \$ sur deux ans, crée davantage de possibilités de partenariats pour l'emploi et vise la formation des Canadiens autochtones. Il permet d'appuyer des initiatives à court terme pour aider les Autochtones à suivre la formation dont ils ont besoin pour profiter des possibilités d'emploi actuelles, y compris celles créées par le Plan d'action économique du Canada.

Le FISCFA comporte des volets régional et national. Le volet régional appuie des projets de formation à l'emploi, de développement des compétences et d'amélioration des services à l'échelle régionale. Le volet national appuie des initiatives fondées sur des partenariats qui entraîneront l'élaboration d'outils, de services ou de pratiques prometteuses améliorant l'éventail de services offerts à la clientèle et aux entreprises dans le cadre de la stratégie qui remplace la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones (SDRHA).

Au total, 74 projets régionaux et 12 projets nationaux ont été approuvés dans le cadre du FISCFA. Il existe trois types de projet :

- les projets de formation menant à l'emploi;
- les projets de perfectionnement des compétences à court terme;

- les projets d'amélioration des services.

Voici un exemple de projet régional en cours dans le cadre du FISCFA.

- **Projet de partenariat sur la transition de la formation à l'emploi de Terre-Neuve-et-Labrador** : Fednay International, Canship Ugland Limited, Tomgat Fish Producers Co-op, Ocean Choice International, des collèges locaux et des organisations de Premières nations au Labrador participent à ce projet. Ce dernier offre de la formation en établissement d'enseignement et du mentorat pour préparer 35 Autochtones à occuper 25 postes à long terme dans le secteur du transport de vrac, du développement des ressources en mer et des navires de croisière, un sous-secteur de l'industrie marine.

Voici un exemple de projet relevant du volet national du FISCFA :

- **Projet de formation à l'emploi dans l'industrie des chemins de fer** : Ce projet est le produit d'un partenariat entre l'Assemblée des Premières Nations, l'Association des chemins de fer du Canada et des collèges communautaires de Colombie-Britannique, du Manitoba et du Nord de l'Ontario. Ce projet de portée nationale offre aux Premières nations de la formation spécialisée, entre autres, pour devenir conducteurs, préposés à l'entretien de la signalisation ferroviaire et préposés



à l'entretien des chemins de fer. À ce jour, 35 participants ont obtenu un grade de conducteur ou l'obtiendront bientôt, et neuf diplômés travaillent au Canadien national ou au Canadien Pacifique. Au 31 mars 2011, on s'attend à ce que plus de 70 participants soient formés.

## **Transition vers la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones**

Aux termes du Plan d'action économique du Canada, 23 millions \$ ont été versés en 2009-2010 pour le maintien de l'actuelle Stratégie de développement des ressources humaines autochtones (SDRHA) en attendant l'entrée en vigueur de la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA) en 2010-2011. La SFCEA aidera les Autochtones à recevoir la formation et à acquérir les compétences nécessaires à court et à long terme. Ce programme sera axé sur trois priorités stratégiques, soit le développement des compétences axé sur la demande, la promotion de partenariats avec le secteur privé, les provinces et les territoires, et l'accent mis sur la responsabilisation et les résultats.



## BÂTIR L'INFRASTRUCTURE POUR CRÉER DES EMPLOIS

- Investissements dans les infrastructures des Premières nations
- Investissements dans le logement pour les Canadiens
- Service ferroviaire amélioré

### Investissements dans les infrastructures des Premières nations

Le Plan d'action économique du Canada a annoncé des investissements de 515 millions \$ sur deux ans à l'appui de projets d'infrastructure communautaire des Premières nations dans trois domaines prioritaires : les écoles, l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées, ainsi que les services communautaires essentiels comme les installations des services de santé et de police. Ces investissements créent des emplois dans les réserves ainsi que dans les régions avoisinantes.

### Écoles pour les Premières nations

La construction et la rénovation d'écoles dans les réserves stimulent l'économie des collectivités par la création de possibilités d'affaires et d'emploi à court terme, en plus de permettre aux établissements d'enseignement de répondre aux besoins actuels et futurs en matière d'éducation.

Le 31 décembre 2010, Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) prévoyait que des investissements de 174 millions \$ auront été faits sur deux ans pour soutenir la construction de neuf nouvelles écoles et la réalisation de trois projets de rénovation dans le cadre du Plan d'action économique du Canada. Tous les projets sont en cours; l'un d'eux, la construction de l'école de la Nation dénée de Birch Narrows, en Saskatchewan, est déjà achevé. Neuf des douze projets de construction d'une école seront terminés ou presque terminés d'ici la fin mars 2011. Les trois projets de construction d'écoles se poursuivront en 2011-2012 avec des ressources existantes non liées au Plan d'action économique.

Cette initiative s'inscrit dans l'engagement pris par le gouvernement du Canada d'améliorer le taux de persévérance scolaire et d'obtention de diplômes des élèves des réserves. En plus des avantages évidents d'avoir de nouvelles écoles et des écoles rénovées, les projets apportent de nombreux bienfaits communautaires en améliorant les possibilités d'emploi et d'affaires locales et en inspirant la fierté dans les collectivités.



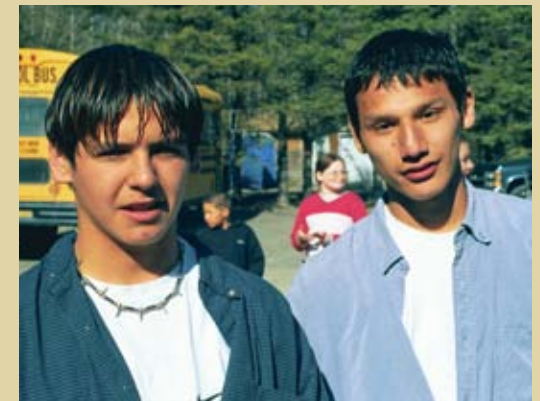
Voici quelques projets relatifs aux écoles des Premières nations.

- **Burnt Church (Nouveau-Brunswick) :** Une nouvelle école devant accueillir 120 élèves de la maternelle à la huitième année est en cours de construction. Elle comprendra des salles de classe de maternelle, des salles de classe standard, une bibliothèque/centre de ressources, un auditorium, une salle d'ordinateurs, une salle consacrée aux sciences, des aires réservées à l'administration et des aires communes.
- **Nation dénée de Birch Narrows (Saskatchewan) :** La construction d'une nouvelle école complète dont la superficie totale est de 3 520 m<sup>2</sup> et conçue pour accueillir 52 écoliers à la garderie et à la maternelle, et 281 élèves de la première à la douzième année, est maintenant terminée.
- **Nation crie de Little Red River (Alberta) :** Le projet comprend la construction d'une nouvelle école de la maternelle à la sixième année et la rénovation de l'établissement actuel qui accueille les élèves de la septième à la douzième année. Les deux établissements accueilleront 780 élèves. La construction du projet est en cours et devrait se terminer le 31 mars 2011.

## PREMIÈRE NATION DE NATASHQUAN (QUÉBEC) – ÉCOLE UAUITSHITUN

En décembre 2010, la collectivité innue de Natashquan a terminé les travaux de rénovation et d'agrandissement de l'école Uauitshitun. Le projet a été réalisé grâce à un investissement de 9 millions \$ accordé dans le cadre du Plan d'action économique du Canada. L'école offre des cours allant de la maternelle au secondaire. Les travaux visent à répondre aux besoins scolaires croissants de la collectivité en dotant l'école de salles de classe permanentes pour remplacer les locaux temporaires qui étaient utilisés depuis plus d'une décennie. « Il s'agit d'une très bonne nouvelle pour la collectivité. À long terme, la modernisation de l'école, et tout particulièrement la construction de nouvelles salles de classe, contribuera à la réussite de nos jeunes », a souligné François Bellefleur, chef de la collectivité innue. Gérés par la collectivité, les travaux de construction ont débuté en février 2010.

La collectivité de Natashquan est située dans le Nord du Québec, à environ 1 000 kilomètres au nord-est de la ville de Québec.



## Infrastructure des réseaux d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées des Premières nations

Une eau salubre et sécuritaire est un besoin fondamental de la vie et est essentielle à des collectivités saines et dynamiques. L'initiative relative à l'eau répond aux priorités des collectivités de 22 collectivités des Premières nations au Canada en matière de santé et de salubrité. Elle va stimuler l'économie grâce à la création d'emplois, à l'élaboration de métiers spécialisés et à l'attribution de contrats aux petites entreprises locales. Par exemple, en décembre 2009, les bassins de stabilisation de Black Lake et Fond du Lac en Saskatchewan ont créé plus de 10 000 heures de travail pour la main-d'œuvre locale, dont presque la moitié était des membres des Premières nations.

AINC a maximisé l'utilisation des fonds réservés à même le Plan d'action économique pour les projets d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées en choisissant cinq projets de moindre envergure qui pourraient être terminés avant l'échéance du 31 mars 2011. Les autres projets devaient respecter les critères de sélection établis par le Ministère associés à l'affectation des fonds

du budget de 2009. La construction liée aux cinq autres projets d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées est en cours.

Le 31 décembre 2010, AINC prévoyait que le financement des 23 projets d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées s'élèverait en tout à environ 191 millions \$ sur deux ans. Les investissements dans ces projets réalisés dans les réserves profiteront directement à quelque 44 000 membres des Premières nations.

Voici quelques exemples de ces projets.

- **Première nation de Moose Deer Point (Ontario) :** La construction d'une nouvelle usine de traitement des eaux, d'un réservoir surélevé et d'un réseau de distribution garantira l'accès à de l'eau potable aux résidents de trois zones. Les résidences existantes sont situées sur trois parcelles de terre fragmentées, séparées par une réserve faunique : Isaac Bay compte 27 résidences, il y en a une à Gordon Bay et King Bay en compte 39. La nouvelle usine de traitement des eaux desservira 77 habitations. Le développement résidentiel à venir sera également soutenu par ce projet.



### LE SAVIEZ-VOUS?

Les investissements dans l'infrastructure confèrent des avantages directs comme un meilleur approvisionnement en eau, et indirects, notamment les possibilités de formation et d'emploi liées au fonctionnement et à l'entretien continus des nouvelles installations.

- **Kahnawake (Québec)** : Cette collectivité est desservie par son propre réseau de type municipal pour l'eau et les eaux usées. Le projet améliorera la capacité de traitement et la capacité du réservoir dans la collectivité et respectera les normes applicables relatives à l'eau. La construction est en cours, et l'achèvement des travaux est prévu pour le 31 mars 2011.

## Infrastructures de santé pour les Premières nations

On investira 135 millions \$ sur deux ans par l'intermédiaire du Plan d'action économique du Canada afin de construire et de rénover l'infrastructure des services de santé des Premières nations, y compris des établissements de soins de santé et des résidences d'infirmières. Le financement de ces établissements garantit l'accès ininterrompu des collectivités des Premières nations à des programmes et à des services de santé essentiels qui sont offerts dans des installations sécuritaires et modernes.

Seize projets d'infrastructure liés à des services de santé pour les Premières nations ont été achevés, tandis que 24 autres projets sont en cours. De nombreux projets de rénovation mineure sont également entrepris concernant les infrastructures des services de santé existantes.

La construction d'un centre de santé ou d'un poste de soins infirmiers peut créer jusqu'à 15 emplois, selon la taille de l'installation et l'emplacement du projet. Jusqu'à maintenant, la construction a fait appel à un vaste éventail de métiers tels que charpentiers, électriciens,

## APPROVISIONNEMENT EN EAU ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES DES PREMIÈRES NATIONS DENESULINE DE BLACK LAKE ET DE FOND DU LAC (SASKATCHEWAN)



La construction de deux nouvelles installations de traitement des eaux usées a été achevée en novembre 2010 dans les collectivités en croissance des Premières nations denesuline de Black Lake et de Fond du Lac. Les projets ont été réalisés grâce à un investissement de 18 millions \$ dans le cadre du Plan d'action économique pour les travaux de conception et de construction. Les nouvelles infrastructures répondront aux besoins de ces collectivités en croissance. « Les gens du Nord de la Saskatchewan sont étroitement liés à leurs terres », a déclaré Albert Mercredi, chef de la Première nation de Fond du Lac. « Ces infrastructures modernes permettront non seulement de protéger la santé et la sécurité de nos membres, mais aussi de préserver l'environnement dans lequel nous vivons. »

Les collectivités de Black Lake et de Fond du Lac vivent dans une région éloignée située à environ 800 kilomètres au nord de Saskatoon. Elles comptent environ 2 400 habitants.

## LE SAVIEZ-VOUS?

La prestation aux Premières nations et aux Inuits de services de santé financés par le gouvernement fédéral, y compris l'exécution des programmes communautaires de promotion et de protection de la santé, les services de santé non assurés, les soins primaires et les soins à domicile et communautaires, est assurée par un vaste réseau d'installations fédérales. Ce réseau comprend 77 postes de soins infirmiers, 222 centres de santé, 42 centres de traitement pour les alcooliques et les toxicomanes, huit centres de traitement pour l'abus des solvants, et bon nombre d'autres installations de santé, édifices opérationnels et résidences pour infirmières et employés médicaux.

plombiers, soudeurs, opérateurs de machines et d'équipement. Des aides de corps de métiers et des ouvriers ont également trouvé du travail.

Certaines des infrastructures des services de santé construites pour les Premières nations le sont dans les collectivités suivantes :

- **Première nation de Tobique (Nouveau-Brunswick) :** Un investissement de 3,5 millions \$ provenant du Plan d'action économique du Canada a permis la construction d'un centre de santé pour la Première nation de Tobique. Les nouvelles installations remplacent l'ancien centre, qui ne répondait plus aux besoins de cette collectivité en expansion. La Première nation de Tobique est une collectivité malécite située au nord-ouest du Nouveau-Brunswick. La réserve compte une population d'environ 1 400 personnes.
- **Première nation Lax Kwa'laams (Colombie-Britannique) :** Le poste de soins infirmiers de la Première nation Lax Kwa'laams a été agrandi grâce à une aide financière provenant du Plan d'action économique du Canada. Les travaux de 2 millions \$ comprennent la construction d'une clinique dentaire, une aire de traitement plus grande et des locaux supplémentaires pour les programmes de santé. La collectivité est située à environ 30 kilomètres au nord-ouest de Prince Rupert, en Colombie-Britannique.
- **Première nation Gull Bay (Ontario) :** La construction d'un nouveau poste de soins infirmiers dans la collectivité de la Première nation Gull Bay est maintenant terminée. Les travaux de 2,6 millions \$ ont été rendus possibles grâce à un investissement dans le cadre du Plan d'action économique du Canada. Cette



collectivité anishinaabe (ojibway) est située à quelque 175 kilomètres au nord de Thunder Bay, en Ontario.

## Infrastructure des services de police pour les Premières nations

Les 15 millions \$ consacrés sur deux ans à l'amélioration des infrastructures essentielles aux services de police permettent à une plus grande efficacité de ces services pour les collectivités des Premières nations, qui pourront ainsi jouir d'une plus grande sécurité.

Le gouvernement du Canada et les provinces se partagent les coûts des projets relatifs aux infrastructures des services de police relevant du Plan d'action économique du Canada dans une proportion de 52 % et de 48 % respectivement. Dix-sept projets sont maintenant terminés et trois autres sont en cours.

Il y a un nouveau projet à signaler depuis la publication du dernier rapport.

- **Première nation de Sandy Lake (Ontario) :** La communauté a reçu du financement pour construire de nouvelles infrastructures pour les services de police qui procureront des locaux dont ont grandement besoin des fournisseurs de service de police de la collectivité. La valeur du projet est établie à 2 118 000 \$. La Première nation de Sandy Lake est située à quelque 600 kilomètres au nord-ouest de Thunder Bay, en Ontario.

## Service ferroviaire amélioré

Le Plan d'action économique du Canada prévoit 7,9 millions \$ pour aider les sociétés Keewatin Railway Company (au Manitoba) et Tshiuetin Rail Transportation (au Québec et au Labrador) à assurer des services de transport efficaces, sûrs et fiables aux collectivités éloignées. Ces deux sociétés recevront des fonds grâce au Programme de contributions pour les services ferroviaires voyageurs dans les régions et les localités éloignées administré par Transports Canada.

Des accords de contribution ont été signés avec les deux lignes de chemin de fer en mai 2009. Ils comportaient au total 11 projets, dont sept sont terminés. Les projets terminés comprennent la construction d'un nouveau poste d'attente pour voyageurs construit par la Keewatin Railway Company, près de Pukatawagan, au Manitoba. Ce nouveau poste d'attente améliorera les services offerts aux voyageurs, pourra accueillir 50 passagers et leurs bagages, et comprend aussi une rampe pour améliorer l'accès des passagers à destination et en provenance des trains. Au nombre des autres projets achevés par Keewatin Railway Company et Tshiuetin Rail Transportation figurent l'achat d'une locomotive et de wagons, l'achat de matériel et d'équipement pour les chemins de fer, l'installation d'un nouveau système de communication par satellite et des réparations à la voie ferrée.

Les projets en cours devraient être terminés au plus tard le 31 mars 2011.





## **INVESTISSEMENTS DANS LE LOGEMENT POUR LES CANADIENS**

Bon nombre de Premières nations ont encore une pénurie de logements à prix raisonnable, notamment des logements sociaux. Le Plan d'action économique du Canada offre une occasion de réaliser des progrès importants dans la réponse à ces besoins.

### **Logement des Premières nations**

Le Plan d'action économique du Canada prévoit 400 millions \$ sur deux ans pour appuyer la construction de nouveaux logements, la rénovation des logements sociaux existants et la réalisation d'activités complémentaires touchant le logement dans les réserves. Ces fonds sont versés en partie par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et en partie par Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC). Un montant de 198 millions \$ a été totalement engagé dans des initiatives de logement en 2009-2010, et les 202 millions \$ restants ont été alloués aux projets de 2010-2011.

Des 400 millions, la SCHL verse 250 millions \$ sur deux ans dans le cadre de l'Initiative de construction d'habitations pour la construction de nouveaux logements sociaux, et une autre en vertu de l'Initiative d'amélioration pour répondre aux besoins de



## **DE NOUVEAUX LOGEMENTS CONSTRUITS DANS DES COLLECTIVITÉS DES PREMIÈRES NATIONS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE**

Par l'intermédiaire du Plan d'action économique du Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement offre plus de 2,1 millions \$ en subventions pour la construction de 11 nouvelles unités d'habitation dans les collectivités des Premières nations. La Première nation Tsleil-Wautuh recevra plus de 730 000 \$ à même ces fonds pour quatre nouvelles unités d'habitation. De plus, la Première nation Tla-o-qui-Aht recevra plus de 1,4 million \$ pour sept unités construites pour concrétiser la vision de la durabilité et de l'innovation de cette collectivité. Cette vision se concrétisera au moyen d'efforts régionaux partagés dans les travaux d'infrastructure, du choix avisé des sites, d'une conception à haut rendement énergétique et de l'optimisation des matériaux et de la main-d'œuvre locaux.



réparation, de rénovation et d'amélioration du rendement énergétique et pour remédier au surpeuplement dans les logements sociaux.

De son côté, AINC verse 150 millions \$ sur deux ans aux Premières nations pour des activités complémentaires importantes touchant le logement, telles que les demandes de réparation, de rénovation, d'amélioration énergétique et de modifications pour régler le problème de surpeuplement des logements sociaux dans les réserves.

Dans l'ensemble, environ 500 collectivités des Premières nations partout au Canada reçoivent des investissements dans le logement par l'intermédiaire du Plan d'action économique du Canada. Plus de 1 650 projets ont été menés à bien et plus de 1 500 autres sont en cours de réalisation.

Ces projets de logement donnent naissance à des occasions d'emploi et favorisent l'essor des métiers spécialisés. Jusqu'ici, les projets d'AINC ont généré plus d'un million d'heures de travail dans les réserves. Cela stimule les petites entreprises de nombreuses Premières nations et de collectivités avoisinantes à l'échelle du pays.



## APPUYER LES INDUSTRIES ET LES COLLECTIVITÉS

- *Renforcer les partenariats avec les Autochtones*

### Soutien aux programmes de santé des Premières nations et des Inuits

Le Plan d'action économique du Canada prévoit 301 millions \$ sur deux ans pour renforcer les programmes de santé actuels, dont le programme de services de santé non assurés et la disponibilité de services infirmiers ininterrompus, assurée par Santé Canada, dans les collectivités éloignées ou isolées.

### Services à l'enfance et à la famille des Premières nations

Le gouvernement poursuit sa collaboration avec les provinces et les Premières nations afin d'implanter une nouvelle approche tripartite, axée sur la prévention, des services à l'enfance et à la famille offerts dans les réserves. Le Plan d'action économique du Canada prévoit l'octroi de 20 millions \$ au cours des deux prochaines années pour la poursuite de la mise en œuvre de cette stratégie.

Les 25 et 26 août 2009, le gouvernement du Canada a annoncé que le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard, respectivement, seraient les prochaines provinces à appliquer l'approche rehaussée axée sur la prévention, au moyen du financement prévu dans le Plan d'action économique. Le gouvernement du Canada fournira 59,8 millions \$ sur cinq ans pour

mettre en œuvre cette nouvelle approche dans les réserves au Québec, et 1,7 million \$ sur cinq ans à l'Île-du-Prince-Édouard. Le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard ont été les quatrième et cinquième administrations à adopter l'approche rehaussée axée sur la prévention, après l'Alberta, la Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse.

Le 19 juillet 2010, on a annoncé qu'une autre entente-cadre tripartite a été conclue entre le gouvernement du Canada, la province du Manitoba et les Premières nations, et que cette entente aura pour résultat un investissement fédéral de 177,1 millions \$ pendant les cinq prochaines années. L'annonce récente porte à six le total de provinces ayant mis en œuvre la nouvelle approche axée sur la prévention pour les services aux enfants et aux familles des Premières nations vivant dans les réserves.

Ce financement aide à offrir un éventail plus étendu de services de prévention, comme le soutien à domicile, les soins de relève et le mentorat. L'approche tripartite de la prévention permettra aux familles des réserves d'obtenir le soutien et les services dont elles ont besoin avant qu'une crise n'éclate. Par le fait même, on améliorera la situation des enfants et des familles des Premières nations. Toutes ces mesures appuieront l'objectif du gouvernement du Canada consistant à protéger les plus vulnérables au sein de la société canadienne, en particulier les femmes et les enfants des Premières nations.



## AUTRES MESURES D'IMPORTANCE POUR LES AUTOCHTONES

### Infrastructure de loisirs du Canada

Dans le Plan d'action économique du Canada, le gouvernement fédéral a accordé près de 500 millions \$ sur deux ans pour la construction et la rénovation d'installations de loisirs communautaires au Canada. Ce financement sera utilisé pour financer les projets axés sur la rénovation et sur l'amélioration des installations existantes. Il servira également à la construction de nouvelles installations qui s'ajouteront aux infrastructures ou les remplaceront pour améliorer les biens et la capacité récréative existante. Outre des courts de tennis et des terrains de basketball, de volley-ball ou d'autres sports, les catégories de projets admissibles comprennent des gymnases, des terrains de sport, des parcs, des parcours de conditionnement physique, des pistes cyclables et d'autres installations polyvalentes dont les loisirs physiques constituent la raison d'être première.

L'Infrastructure de loisirs du Canada (ILC) offre aux Premières nations la capacité de fournir à leurs jeunes et aux membres de leurs collectivités un endroit où se rassembler, être actif, développer des compétences et améliorer leur bien-être global. Le programme a également créé des emplois et a renforcé l'économie des collectivités.

En Saskatchewan, cinq Premières nations profitent du financement d'ILC. Au total, on a investi 1 653 000 \$ pour aider aux collectivités des Premières nations à mettre sur pied de nouveaux terrains de sport et à rénover les installations sportives existantes. En tout, des emplois représentant 233 mois-

personnes devaient être créés. Deux initiatives parmi celles mises en œuvre en Saskatchewan sont en vedette ci-dessous.

- **Première nation Day Star (Saskatchewan) :** Des plans prêts à être mis en chantier pour des installations récréatives polyvalentes ont fait en sorte que le projet pouvait être mis en œuvre rapidement. La construction à Day Star a en effet pris moins de six mois. Ouverte depuis décembre 2011, la nouvelle structure d'acier de 603,8 mètres carrés comprend une mezzanine de 102,1 mètres carrés qui offrira à la Première nation Day Star un accès à des programmes récréatifs et communautaires sur place qui auparavant n'étaient offerts qu'à l'extérieur. Le gouvernement du Canada a investi 250 000 \$ dans ce projet de 976 000 \$.
- **Nation denesuline de Fond du Lac (Saskatchewan) :** Après l'effondrement du toit de l'aréna de Fond du Lac, en mars 2009, la collectivité a perdu à la fois son principal centre d'événements récréatifs et d'activités sociales. La collectivité de Fond du Lac a indiqué que c'est elle qui a les taux de criminalité les plus faibles par rapport à la proportion la plus élevée de jeunes dans le Nord. Sans établissement qui offre aux jeunes des possibilités de loisirs, la collectivité estime qu'elle aurait du mal à développer des programmes convenables.

L'aide financière du programme Infrastructure de loisirs du Canada du gouvernement du Canada a permis à la collectivité de remplacer



son aréna en temps utile. Le gouvernement a offert un million de dollars au projet de construction qui représentait au total une dépense de 3,24 millions \$. Les travaux vont bon train et devraient être terminés au printemps 2011. Environ la moitié du nombre d'emplois que l'on prévoyait créer l'a déjà été.

- **Kiashke Zaaging Anishinaabek (Première nation de Gull Bay) (Ontario) :** La Première nation de Gull Bay profite du Plan d'action économique du Canada sous forme d'investissement pour l'amélioration de sa patinoire. La patinoire extérieure a été construite à l'automne 2008 à l'origine, mais a été entièrement exposée aux éléments de la nature. Son projet dans le cadre d'ILC consistait en la construction d'un bâtiment qui ferait de la patinoire une installation à usages multiples dont on pourra se servir toute l'année pour diverses activités récréatives. La construction a commencé à l'automne 2009 et est maintenant terminée. La collectivité a bon espoir que cette nouvelle installation encouragera les jeunes à participer à des sports, à demeurer à l'école et à agir de modèle positif pour la collectivité.

Le gouvernement du Canada a investi jusqu'à 478 767 \$ dans ce projet, et des emplois qui représentent environ 30 mois-personnes ont été créés. **(Une photo se trouve dans les « cas de réussite »)**

- **Village Nisga'a de Gingolx (Colombie-Britannique) :** La collectivité a reçu un montant de 865 020 \$ dans le cadre du Plan d'action économique pour finir l'intérieur d'un centre des loisirs à Gingolx. L'installation multifonctionnelle

servira à promouvoir un mode de vie sain et hébergera des activités récréatives communautaires. Le programme ILC a offert des fonds pour des travaux électriques et mécaniques et l'installation de murs d'entraînement pour le basketball, de gradins et d'un nouveau plancher pour le gymnase.

Gingolx est un petit village de pêche dont la population se chiffre à 341 âmes. La construction de cette installation générera 81 mois-personnes d'emploi et offrira à la collectivité éloignée des améliorations nécessaires à l'établissement de loisirs.

## Fonds d'adaptation des collectivités

Dans le cadre de son Plan d'action économique, le gouvernement fédéral vise à atténuer les incidences à court terme de la restructuration des collectivités par le truchement du Fonds d'adaptation des collectivités. Le Fonds fournit un milliard de dollars sur deux ans pour aider de petites collectivités (dont la population est inférieure à 250 000 habitants) à exercer des activités qui stimulent la diversification sur le plan économique. Le Fonds est administré par l'intermédiaire d'agences régionales de développement, notamment la nouvelle Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) et l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor).

Plusieurs collectivités autochtones du Canada réalisent des projets dans le cadre du Fonds d'adaptation des collectivités. En voici quelques exemples :



- **Société de la Nation Stó:lo (Colombie-Britannique) :** La communauté a reçu un montant de 6 758 717 \$ pour construire un centre de ressources de 2 303,9 mètres carrés à Chilliwack. Le centre offrira des locaux à bureau pour les services d'affaires, culturels, éducatifs et communautaires offerts par la Nation Stó:Lo Nation, Stó:Lo Community Futures, Sto:Lo Research and Resource Management Centre et la Société tribale Ch-ihl-kway-uhk. En plus des locaux à bureau, le centre offrira des services aux Premières nations comme une bibliothèque, une salle pour les aînés et des salles de classe.

Le projet a généré des emplois de près de 600 mois-personnes pendant la construction et a créé 16 postes permanents. Six autres membres du personnel devraient être embauchés. La nouvelle infrastructure encourage la diversification de l'économie régionale et contribue au développement des capacités de la collectivité.

Le centre de ressources de Stó:Lo est le lauréat du 2009 Building of Excellence Award de la Chambre de commerce de Chilliwack et du Prix du ministre pour l'excellence et l'innovation en 2010. Le centre est également l'une des seules constructions à Chilliwack à avoir reçu la certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) « or ».

- **Nation crie de Peter Ballantyne (Saskatchewan) :** Située au nord-est de la Saskatchewan, cette Première nation regroupe huit collectivités. La bande compte 8 557 membres, dont 3 196 habitent dans les réserves.

En 2007-2008, la firme Mee-Toos Forest Products Ltd. exploitée par la Nation crie de Peter Ballantyne, employait 61 personnes; en 2008-2009, ce nombre avait été réduit à six. L'incendie qui a détruit d'énormes secteurs des forêts du Nord de la Saskatchewan il y a deux ans (VÉRIFIER L'ANNÉE) était bien la dernière chose dont le secteur forestier de la région, déjà affaibli, avait besoin. Mais une forêt incendiée possède encore une certaine valeur, pour ceux qui sont disposés à faire le travail nécessaire.

La bande de la nation des Cris de Peter Ballantyne (BNCPB) l'était. Avec une aide de 2,2 millions de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada offert par le Fonds d'adaptation des collectivités, la NCPB a réussi à mettre sur pied une exploitation de récupération qui a transformé les arbres brûlés en matière première pour des poteaux de clôture, des billots de construction et des billots pour bois de sciage. Les billots ont été coupés et pelés sur les lieux, et ensuite transportés à des usines pour traitement. Pour cette opération, l'entreprise forestière Mee-Toos Forest Products a fait travailler 32 personnes pendant six mois. Une deuxième année d'activité est en cours. Environ 65 000 m<sup>3</sup> de bois d'œuvre sera traité d'ici la fin du projet.

En plus d'emplois à court terme maintenant, le projet offre d'autres avantages aux travailleurs, comme de la formation en transformation après le déroulage. L'acquisition de nouvelles compétences aidera les travailleurs à transférer à différents secteurs de l'industrie.

- **Grand conseil de Prince Albert (Saskatchewan) :** De concert avec les collectivités du Nord, le Grand conseil de Prince Albert (GCPA) et le ministère



de l'Environnement de la Saskatchewan construiront des allées coupe-feu et des ceintures vertes autour de 24 collectivités à risque dans l'écosystème de la forêt boréale. Les allées coupe-feu et les ceintures vertes sont les principaux moyens de prévenir les incendies dans la région; elles ont pour but de réduire l'intensité et la vitesse de propagation des feux de friches qui s'approchent des collectivités.

Le gouvernement du Canada a investi 1 964 000 \$ à même le Fond d'adaptation des collectivités. Ce projet de prévention des incendies est conçu pour créer des emplois pour les membres de la bande pendant les mois d'automne et d'hiver, où il y a peu de possibilités d'emploi.

Le projet a si bien réussi que des allées coupe-feu seront installées dans quatre collectivités de plus qu'on ne l'avait prévu à l'origine. Le projet est sur la bonne voie et devrait créer des emplois de 700 mois-personnes sur deux ans. Le travail est en cours dans 21 des 24 communautés. Des allées coupe-feu dans 10 collectivités ont été terminées le 31 mars 2010 et le reste sera terminé d'ici le 31 mars 2011.

- **Conseil tribal de Meadow Lake (CTML) (Saskatchewan) :** Le CTML est constitué de neuf bandes crie et dénée, toutes situées dans le nord-ouest de la province.

Pour créer des emplois à long terme et bien rémunérés pour ses membres, le CTML a établi un partenariat avec Keewatin Career Development Corp pour établir un programme de formation en technologie de l'information (TI). Les diplômés, qui ont reçu

une formation sur de nombreux logiciels et systèmes d'exploitation, seront ensuite en mesure de trouver de l'emploi local auprès d'industries, de municipalités et d'autres organisations du gouvernement provincial ou fédéral. Les diplômés en TI qui sont plus nombreux contribueront aussi à combler l'écart technologique dans les collectivités du Nord.

Le Fonds d'adaptation des collectivités a investi 2,1 millions \$ pour créer des emplois jusqu'à 290 mois-personnes. Par l'intermédiaire du CTML, les diplômés offriront des services de TI à leurs bandes. Toutes les bandes, ainsi que de nombreux organismes locaux, ont manifesté leur intérêt dans le programme et les services de TI qui seront bientôt offerts.

- **Waswanipi (Nord du Québec) :** La Waswanipi Mishtuk Corporation a reçu du soutien du Fonds d'adaptation des collectivités pour la modernisation et la reprise des activités de la scierie de Nabakatuk (nouvel équipement, plan d'activités, programme de formation, salaires et autres). Le projet aidera à atténuer les impacts du ralentissement économique et à améliorer les perspectives économiques et la qualité de vie dans cette région.
- **Première nation de Pic Moberg (Ontario) :** La Première nation a reçu 80 000 \$ pour acheter et installer de l'éclairage extérieur dans la collectivité. En particulier, le projet visait à normaliser les lampadaires existants et à en installer des nouveaux sur les deux sites municipaux qui constituent la collectivité et dans des endroits qui



suscitent des craintes pour la sécurité. Le projet est une priorité de la collectivité depuis des années et permettra de répondre à des préoccupations de sécurité personnelle et de criminalité.

- **Première nation Ojibway de Pic River (Ontario) :** La Première nation a reçu 410 060 \$ pour mettre à niveau un établissement existant et en faire un petit centre des affaires, nommé Pic River Employment & Business Training Centre (le Centre). Le projet a créé des emplois représentant 28,13 mois-personnes. À la suite du projet, la Première nation de Pic River est maintenant en mesure d'accueillir des programmes et des cours d'apprentissage et de formation qui augmenteront l'employabilité des membres de la collectivité. Dans la salle de formation, les membres de la collectivité ont accès à cinq ordinateurs équipés de logiciels qui les aideront à produire des plans d'activités. Le Centre offre aussi aux artisans locaux un endroit pour produire, commercialiser et vendre leurs œuvres d'art et créations. Le complexe héberge aussi le Peer Lending Group, qui offre des prêts aux petites entreprises démarrées par des personnes à faible revenu, et des services de soutien à l'entreprise; Pic River Hydro loue aussi des locaux dans l'établissement.
- **Première nation de Fort Albany (Ontario) :** La Première nation a reçu 238 000 \$ pour le coulage d'un plancher de béton armé dans l'entrepôt des travaux publics de la collectivité. Avant ces travaux, les articles entreposés sur le plancher étaient souvent rendus

inutilisables en raison de moisissures, de l'humidité et de la dégradation. La majeure partie des biens que reçoit la collectivité arrive par barge et par chemin d'hiver sur la glace, et ces moyens de transport sont ouverts pendant de courtes périodes de l'année seulement. Le nouveau plancher permet à la collectivité d'entreposer plus de marchandises au lieu de devoir se fier au transport aérien, ce qui représente des économies pour la collectivité. Le projet a créé des emplois qui représentaient quatre mois-personnes.

## Fonds Chantiers Canada

Géré par Infrastructure Canada, le Fonds Chantiers Canada appuie divers projets d'infrastructure au pays, peu importe leur taille. Il a été créé en 2007 dans la foulée du plan Chantiers Canada et a deux principaux volets, soit le volet Grandes infrastructures, qui vise les grands projets stratégiques d'importance régionale et nationale, et le volet Collectivités, axé sur les projets dans les collectivités comptant moins de 100 000 habitants, ce qui permet à ces petites collectivités de répondre à leurs besoins uniques. Le Plan d'action économique du Canada comprend un montant additionnel de 500 millions \$ pour le volet Collectivités du Fonds. Ces fonds supplémentaires sont offerts pour les projets qui peuvent être terminés rapidement. Comme c'est le cas de tous les projets qui s'inscrivent dans le volet Collectivités, le coût du financement de ces projets additionnels est partagé avec les provinces et les municipalités. Tous les fonds du complément ont été engagés.





## Transmission à large bande – au sud du 60<sup>e</sup> parallèle

Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, environ 185 millions \$ en subventions et contributions ont été accordés à Industrie Canada sur trois ans afin d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie visant à augmenter la transmission à large bande à autant de foyers non desservis ou sous-desservis que possible. Le programme Large bande Canada : un milieu rural branché est de loin le volet le plus important de cette stratégie. Le programme offre une subvention ponctuelle pour l'élargissement des infrastructures dans des endroits où il n'existe aucun plan de mise en œuvre par le secteur privé.

La date limite de présentation des propositions était le 23 octobre 2009. Les Premières nations qui possèdent et exploitent une infrastructure à large bande avaient le droit de demander des fonds. Le programme Large bande Canada a reçu 570 demandes pour un financement total d'un milliard de dollars.

Le 31 décembre 2010, il y avait 96 projets actifs d'une valeur de 133,1 millions \$. On prévoit que les projets offriront l'accès à la transmission à large bande à environ 230 000 foyers.

Parmi ces 96 projets, 26 desserviront des collectivités de Premières nations. La transmission à large bande sera offerte en Alberta (six projets), en Colombie-Britannique (six projets), au Manitoba (trois projets), en Ontario (sept projets) et au Québec (quatre projets).

## Accélération des mesures prises à l'égard des sites contaminés fédéraux

Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, la composante du Sud du Plan d'action accéléré des sites contaminés fédéraux reçoit 33,2 millions \$ sur deux ans. Pour 2010-2011, on prévoit qu'un total de 82 projets d'évaluation et 16 projets de décontamination seront achevés au plus tard à la fin de l'exercice. Des 16 projets de décontamination accélérée, neuf sont de nouveaux projets de décontamination du PAEC pour le présent exercice. Des 82 projets d'évaluation accélérée, 24 sont de nouveaux projets pour cette année financière. Ces projets sont en cours d'exécution en Alberta, en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Ontario.

L'intensification des activités d'évaluation et de restauration aux sites fédéraux a fait grimper la demande de travailleurs qualifiés et spécialisés. Par exemple, l'assainissement du site contaminé par le déversement de carburant d'un générateur dans la réserve indienne Hopetown 10, sur l'île Watson, en Colombie-Britannique, a créé des postes d'ingénieurs, de scientifiques, de technologues environnementaux, d'archéologues, d'experts culturels et communautaires, de travailleurs de la construction, d'ouvriers, d'assistants, etc.



## INVESTISSEMENT DANS LE NORD CANADIEN

Le Nord canadien demeure une grande priorité pour le gouvernement canadien. Le Plan d'action économique du Canada prévoit de nombreux investissements importants dans le Nord, lesquels favorisent l'atteinte de l'objectif de la Stratégie pour le Nord du Canada, c'est-à-dire développer une région saine, prospère et sécuritaire dans un Canada fort et souverain. Pour obtenir plus de renseignements, voir le site Web **Stratégie pour le Nord**.

Les investissements dans le Nord canadien sont tout spécialement importants pour les Autochtones, étant donné la grande proportion d'Autochtones qui vivent et travaillent dans le Nord.

### Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor)

Le Plan d'action économique du Canada a prévu 47 millions \$ sur cinq ans afin de créer la nouvelle Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor). CanNor aidera à créer un avenir économique prospère pour les résidents du Nord. Officiellement lancée le 18 août 2009, CanNor a une forte présence dans tout le Nord, son siège étant situé à Iqaluit. On compte aussi des bureaux régionaux à Iqaluit, Yellowknife et à Whitehorse, ainsi qu'un bureau de liaison à Ottawa.

Dans le cadre de CanNor, un Bureau de gestion des projets nordiques (BGNP) a été créé en septembre 2009. Ce bureau doit appuyer le développement économique dans les trois territoires en fournissant un guichet unique aux compagnies de développement des ressources pour collaborer avec les ministères fédéraux qui participent aux processus de réglementation et d'évaluation environnementale dans le Nord. Le BGNP coordonne les activités du gouvernement fédéral, assure le suivi de l'avancement des projets et tient à jour le registre officiel des consultations de la Couronne sur les projets du Nord. Grâce à une approche axée sur le service à la clientèle, le BGNP utilisera les outils de gestion de projet pour appuyer la transparence, la prévisibilité et la prise de décisions à point nommé.

Le BGNP a son administration centrale à Yellowknife. Depuis qu'il a ouvert ses portes en mai 2010, le BGNP a accéléré son engagement auprès de ses clients et de ses partenaires, dont l'industrie, les gouvernements territoriaux et les conseils de réglementation et d'évaluation environnementale du Nord. Les priorités sont les suivantes :

- fournir des directives à l'industrie sur les processus de réglementation et l'évaluation environnementale dans les territoires;
- mettre au point les outils et les pratiques commerciales relatifs à la gestion de projet, dont un protocole d'entente avec



les ministères fédéraux et des ententes de projet qui comprennent des échéanciers pour la participation des ministères fédéraux aux examens de projet;

- travailler de concert avec CanNor et les ministères responsables du développement économique dans les territoires pour favoriser la sensibilisation des collectivités et l'éducation relative au développement des ressources.

De plus, CanNor est responsable de l'exécution du programme Infrastructure de loisirs du Canada et du Fonds d'adaptation des collectivités dans les trois territoires.

## Infrastructure de loisirs du Canada (ILC)

- **Deline Land Corporation (Territoires du Nord-Ouest) – Projet du sentier Grey Goose :** En 2008-2009, la Deline Land Corporation a commencé à travailler à un réseau de sentiers de mise en forme et d'interprétation. Ce sentier lierait les sentiers traditionnels avec les nouveaux sentiers et installations, tout en montrant le côté culturel et historique de la communauté et de la région, dont Saoyu et ?ehdacho, le « Berceau du hockey », Fort Franklin, la pente de ski, le Grey Goose Lodge, le lac Grey Goose et le Grand lac de l'Ours. La Deline Land Corporation avait une vision, celle de créer un sentier de mise en forme et d'interprétation dont se serviraient les membres de la collectivité, les amis et les membres de

la famille en visite ainsi que les touristes. Plusieurs partenaires ont participé pour intervenir en la faveur de la réussite du projet géré par la collectivité : le Deline Knowledge Centre, la Recreation and Parks Association des Territoires du Nord-Ouest, le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement du gouvernement des T. N.-O., la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux autochtones (SFCEA) de RHDCC et la Communauté à charte de Deline.

En 2008-2009, pendant la phase 1 du projet, un investissement de 34 000 \$ a permis de se procurer des tables de pique-nique, des bancs, des panneaux pour l'aire de pique-nique, des tipis et une réserve de gravier pour le sentier initial. Dans la phase 2 du projet, le programme ILC a fourni la somme de 34 668 \$ pour achever le sentier et les installations.

Les phases 1 et 2 ont remporté un succès tel que le projet a été maintenu en 2010-2011 pour prolonger le sentier afin d'en faire une boucle complète de plus de 1 100 mètres. Dans le cadre de ce projet, des emplois représentant 10,5 mois-personnes ont été créés pour des résidents de la collectivité.

Selon Clifford Carter, agent de développement communautaire de la Deline Land Corporation, le projet met à profit certains des sentiers traditionnels, et de nouvelles sections relient des zones d'intérêts qui étaient inaccessibles auparavant. Les sentiers déjà établis n'étaient pas en assez bon état pour des activités de



mise en forme. En reliant les points d'intérêt entre eux, la communauté espère encourager les gens à faire plus d'activité physique.

En été, les gens pourront utiliser le sentier pour marcher, courir, faire du vélo et sortir les enfants. Les sentiers traditionnels sont reliés au lac Grey Goose, où il y a des aires de pique-nique, un quai et une pente de ski. En hiver, on encouragera les gens à se rendre à la pente à partir de chez eux en ski. L'installation de ski sert toute l'année à des activités familiales, notamment des fêtes d'anniversaire, des barbecues et des rencontres familiales.

- **École Deh Gah, Fort Providence (Territoires du Nord-Ouest) – Initiative pour le bien-être de la collectivité de l'école de Fort Providence :** Fort Providence se situe à trois heures de route de Yellowknife et à deux heures de route de Hay River; ce sont les centres régionaux les plus rapprochés. L'école primaire et secondaire Deh Gah, comprenant une bibliothèque, est le cœur de cette collectivité.

La directrice de l'école primaire et secondaire Deh Gah, Lois Philipp, voulait amasser des fonds pour rénover l'école. Peu de temps auparavant, elle avait visité une école en Saskatchewan qui avait investi dans de l'équipement de conditionnement physique dans le but d'améliorer la santé des élèves. Cette école avait constaté que les élèves qui étaient physiquement actifs obtenaient de meilleurs résultats scolaires. M<sup>me</sup> Phillip voulait essayer la même approche. L'école a

amassé la somme de 52 000 \$ pour acheter 15 pièces d'équipement cardiovasculaire intérieur et un nouvel équipement pour le terrain de jeu extérieur.

Des fonds du programme ILC ont permis d'achever le projet scolaire. L'installation du gymnase intérieur et du terrain de jeu extérieur a permis de créer des emplois représentant 3,25 mois-personnes en plus d'un poste à temps partiel pour garder le gymnase ouvert le soir. Un an après la fin du projet, les élèves et les membres de la collectivité voient les bienfaits d'utiliser les nouvelles installations récréatives intérieures et extérieures. L'école est aussi devenue un endroit où les amis, les parents et les touristes en visite peuvent participer à des activités récréatives.

[Traduction] « Fort Providence est une collectivité principalement autochtone et les installations récréatives pour les jeunes sans supervision adultes sont restreintes » a dit M<sup>me</sup> Phillip. « Le soir, de nombreux jeunes errent et s'ennuient. Quand l'ennui s'installe chez nos jeunes, ils trouvent des moyens de faire des bêtises. La collectivité est également aux prises avec des taux élevés d'obésité et de diabète. Le terrain de jeu de la collectivité et de l'école attire les membres de la collectivité, qui l'utilisent avec leurs enfants d'âge préscolaire; les jeunes s'en servent le soir, les fins de semaine et les jours de congé. En installant un nouveau terrain de jeu et en faisant recâbler la structure existante (pour le gymnase), nous répondons aux besoins de loisirs et prolongeons la vie de ceux qui en profitent. »



- Hameau d'Aklavik (Territoires du Nord-Ouest)- Projet d'installation de bandes de hockey et d'un plancher au complexe récréatif Stittichinli :** Après 24 ans, il fallait remplacer les bandes de hockey et le plancher du complexe récréatif Stittichinli. D'autres communautés avaient fait l'essai d'un plancher en ciment pour leur aréna, mais la communauté avait des réserves sur le rendement du ciment sur la terre. Après avoir mené des recherches, les gens ont découvert une matière à planchers faite de caoutchouc à partir de pneus recyclés qui pouvait être utilisée toute l'année pour des activités sportives et autres et pour des événements spéciaux.

L'aréna Stittichinli avait toujours été très bien entretenu par le hameau, mais il fallait remplacer le plancher et les bandes. Le hameau menait des campagnes de financement pour un nouveau plancher et de nouvelles bandes pour l'aréna depuis cinq ans. En 2009, le hameau savait que les travaux devaient commencer. Après avoir fait des recherches sur les moyens les plus rentables d'y parvenir, la communauté s'est rendu compte qu'il serait moins coûteux de transporter du gravier par camion en hiver, sur les routes de glace. Quand les camions de gravier sont arrivés, au lieu de décharger le gravier et de le transporter ensuite dans l'aréna, on a excavé la zone qui entourait la porte et les camions ont pu entrer avec leur chargement, ce qui a réduit le temps et l'argent nécessaires.

Le hameau avait estimé le coût du projet entier à 503 818,130 \$. Il a amassé une partie des fonds et ILC a offert 200 138 \$ pour mener les travaux à bien. Ce projet a créé des emplois représentant quelque 20 mois-personnes, en plus de 3 mois-personnes de travail à forfait.

Les campagnes de financement, la planification et la gestion de projet avisées ont remporté un succès tel que les produits de la campagne de financement ont permis également d'installer de nouveaux gradins, de planifier le programme et d'en assurer la mise en œuvre et de travailler à la construction d'un terrain de baseball et d'un terrain de jeu.

Le complexe rénové a rouvert ses portes en octobre 2009, ce qui a créé des emplois pour le personnel des installations récréatives et un employé chargé de l'entretien. D'autres collectivités envisagent de faire la même chose.

Evelyn Storr, agente administrative principale pour le hameau d'Aklavik, dit que souvent, quand des décisions sont prises, les collectivités comme la sienne ne semblent pas en bénéficier, par exemple parce qu'il y avait une erreur administrative dans le formulaire de demande. Beaucoup de collectivités, selon elle, n'ont pas de personnes-ressources pour les aider à remplir les demandes d'aide financière. Le service des loisirs du hameau d'Aklavik menait des campagnes de financement pour ce projet depuis de nombreuses années. La communauté a été ravie lorsqu'elle a appris que des fonds d'Infrastructure de loisirs du Canada lui étaient offerts. »



## Transmission à large bande – au nord du 60<sup>e</sup> parallèle

En plus des 26 projets qui offriront la transmission à large bande à des collectivités des Premières nations au sud du 60<sup>e</sup> parallèle, le programme Large bande Canada a approuvé de façon conditionnelle quatre projets au nord du 60<sup>e</sup> parallèle. Un projet au Nunavut offrira l'accès à environ 9 300 foyers, et trois autres projets dans les Territoires du Nord-Ouest desserviront environ 1 550 foyers.

## Investissements stratégiques dans le développement économique du Nord

Les principaux investissements de CanNor dans le Nord sont les Investissements stratégiques dans le développement économique du Nord (ISDEN). Le Plan d'action économique comprend le versement de 90 millions \$ sur cinq ans pour le renouvellement du programme ISDEN afin de stimuler le développement économique à long terme dans les territoires. De nouveaux plans d'investissement quinquennaux territoriaux, élaborés avec une participation importante des intervenants concernés, ont été approuvés en août 2009.

Les demandes liées aux ISDEN sont acceptées de façon continue. À la fin du mois d'août 2010, 83 projets d'un montant total de 11,6 millions \$ avaient été approuvés.

Le programme ISDEN met l'accent sur les investissements de base réalisés dans l'économie des territoires, notamment dans des projets géoscientifiques visant à améliorer la compréhension à l'égard des ressources énergétiques et minérales du Nord.

Parmi les principaux résultats attendus, citons une augmentation des connaissances accessibles au public, une infrastructure économique multiutilisateur élargie et l'accroissement des possibilités d'affaires et d'emploi pour les résidents du Nord.

## Étude de faisabilité sur une station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique

Les sciences et la technologie jouent un rôle de premier plan dans le renforcement de la souveraineté du Canada dans l'Arctique en contribuant à l'atteinte des objectifs économiques, environnementaux et stratégiques dans le Nord. Le Plan d'action économique du Canada a préparé le terrain pour réaliser la promesse du gouvernement de construire une nouvelle station de recherche de calibre mondial dans l'Extrême-Arctique du Canada. Un montant de 2 millions \$ a été accordé à AINC pour lui permettre de réaliser une étude de faisabilité concernant la station. La station servira de centre des activités scientifiques de l'Arctique canadien, et sera construite dans l'Extrême-Arctique du Canada, soit à Cambridge Bay, au Nunavut, dans le passage du Nord-Ouest.



Dans le budget de 2010, le gouvernement s'est engagé à verser un montant de 18 millions \$ sur cinq ans pour qu'AINC gère la phase de la conception avant la construction de la station. Les travaux de construction de la station seront réalisés sur une période de cinq à sept ans et la station devrait ouvrir ses portes lors du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada, en 2017.

## Fonds pour l'infrastructure de recherche dans l'Arctique

À l'appui de la nouvelle station de recherche dans l'Extrême-Arctique du Canada, le Plan d'action économique du Canada a également affecté au Fonds pour l'infrastructure de recherche dans l'Arctique, à même le Plan d'action économique du Canada, jusqu'à 85 millions \$ sur deux ans pour l'entretien ou la mise à niveau de 20 installations de recherche existantes dans 46 différents emplacements du Nord canadien. Cet investissement assurera un réseau solide d'infrastructures dans le vaste Arctique du Canada quand la station ouvrira ses portes. Plus de la moitié des projets sont dirigés ou codirigés par des résidents du Nord. Ces investissements ont généré des emplois pour les résidents du Nord à court terme et amélioreront pendant de nombreuses années la qualité de vie des résidents du Nord, puisque les connaissances scientifiques, technologiques et autochtones sont mises à profit pour atteindre les objectifs sociaux et économiques.

Sur les 46 sites, plus des deux tiers étaient presque terminés le 31 décembre 2010. Quelques projets ont réussi à intégrer les technologies vertes aux concepts des installations, ce qui aidera à réduire les coûts de l'exploitation continue dans le Nord. Tous les projets devraient être terminés au plus tard le 31 mars 2011.

Voici des exemples de projet de recherche.

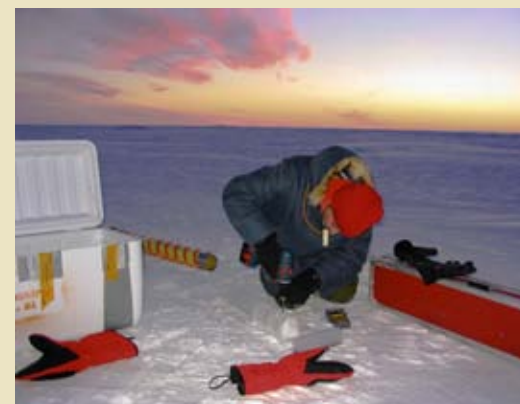
- **Institut arctique de l'Amérique du Nord :** Des fonds jusqu'à 3 393 000 \$ ont été attribués pour rénover et moderniser la station de recherche du lac Kluane. Construite en 1961, la station de recherche est située sur la pointe sud du lac Kluane. Depuis près de 50 ans, cette installation a soutenu un grand éventail de recherches : glaciologie, géomorphologie, géologie, géographie, écologie, botanique, zoologie, hydrologie, limnologie, climatologie, physiologie en haute altitude, anthropologie et archéologie. La station a été une plaque tournante pour la science dans la région grâce à sa longue tradition de valorisation d'importants programmes scientifiques interdisciplinaires. Le financement a permis de rénover et de moderniser les nombreux bâtiments en augmentant la capacité d'hébergement et l'espace d'entreposage, ainsi que l'agrandissement des laboratoires au camp de base et aux sites connexes sur le terrain. Les améliorations rendent les bâtiments et les services conformes aux normes modernes et aident à répondre aux besoins croissants. Le projet a suscité l'intérêt des collectivités avoisinantes et les



a motivées. Des discussions sont en cours pour mobiliser des représentants des trois Premières nations locales (Champagne et Aishihik, Kluane et White River) ainsi que le Collège du Yukon et les réunir dans un conseil consultatif mixte pour la station.

- **Gouvernement des Premières nations des Vuntut Gwitchin** : Des fonds jusqu'à 2 044 950 \$ ont été attribués pour la rénovation et l'agrandissement des Installations de recherche de Old Crow au nord du Yukon. Depuis les années 1920, la collectivité accueille sur son territoire traditionnel des chercheurs et d'autres visiteurs. Les installations de recherche d'Old Crow possèdent une vaste collection d'artefacts, de fossiles et de données orales et enregistrées d'importance mondiale. Ces dernières années, un nombre accru d'universités d'un bout à l'autre de l'Amérique du Nord a demandé de mener des travaux de recherche à Old Crow ou près de la collectivité. Les fonds permettront à la collectivité de continuer à accueillir les chercheurs en rénovant et en agrandissant un petit bâtiment. Le bâtiment amélioré abritera également la collection paléontologique d'Old Crow pour les chercheurs gouvernementaux et universitaires. Grâce à ces travaux de rénovation, le bâtiment sera assez grand pour renfermer tout l'équipement de logistique scientifique des divers utilisateurs : les universitaires, le ministère des Ressources naturelles du gouvernement des Gwitchin Vuntut et Parcs Canada.
- **Collège de l'Arctique du Nunavut** : Le Collège recevra jusqu'à 11 M\$ pour une nouvelle installation. L'Institut de recherche

du Nunavut fournit des services de soutien scientifique multidisciplinaire pour la recherche sur le terrain et la délivrance de permis depuis plus de 30 ans. En raison de son emplacement, à Iqaluit, il est un centre logistique pour tous les scientifiques qui travaillent dans l'est de l'Arctique. Bien qu'il soit actif depuis 30 ans, le centre de recherche d'Iqaluit n'a jamais fait l'objet de travaux de rénovation importants. Les fonds octroyés permettent de remplacer les vieilles installations par deux nouveaux bâtiments plus grands, plus modernes et plus écoénergétiques. Des unités de soutien logistique sur le terrain ont également été mises sur pied à Arviat et Igloodik, et des laboratoires ont été mis sur pied à Rankin Inlet et Cambridge Bay. Cela vient appuyer davantage l'excellence en recherche, non seulement dans les sciences physiques et naturelles et le développement des technologies, mais aussi les sciences sociales et les sciences de la santé, dont la conception de méthodes pour enregistrer et appliquer les connaissances traditionnelles inuites. Le Programme de technologie écologique (PTE) partage un des nouveaux bâtiments avec l'Institut, ce qui apporte un soutien à la recherche et la formation des étudiants inuits dans l'évaluation écologique et la protection environnementale. Les étudiants inuits bénéficieront aussi des interactions accrues avec les chercheurs et scientifiques qui font de la recherche à Iqaluit, développant ainsi la capacité locale des résidents du Nord et des Canadiens de participer à des projets de recherche interdisciplinaires de calibre international.





## Fonds de stimulation de l'infrastructure

Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, le gouvernement fédéral a établi un Fonds de stimulation de l'infrastructure (FSI) d'une valeur de 4 milliards de dollars qui permet de financer des projets provinciaux, territoriaux, municipaux et communautaires de construction de l'infrastructure prêts à être exécutés. Le FSI est géré par Infrastructure Canada et vient compléter le financement fédéral existant en matière d'infrastructure en accordant la priorité aux objectifs à court terme qui visent à stimuler l'économie. Le financement pour les projets qui sont prêts à être exécutés et répondent au critère du mérite est accordé dans les provinces et les territoires en fonction du nombre d'habitants.

- **Whitehorse (Yukon) - Améliorations culturelles pour les collectivités du Nord** : Le Guild Hall est le premier lieu de présentation théâtrale à Whitehorse et il accueille de trois à quatre représentations de la Guild Society par saison. D'autres groupes communautaires comme l'école de danse Northern Lights se servent aussi de cette installation pour des répétitions et des spectacles.

Trente années d'utilisation sans restaurations majeures ont grandement détérioré cet édifice qui nécessitait d'importantes rénovations. Les travaux sont en cours grâce, entre autres, à la contribution fédérale du Fonds de stimulation de l'infrastructure.

Avec ces rénovations, l'édifice sera conforme aux normes et accessible à tous. De nouvelles fenêtres, de nouveaux parements et de

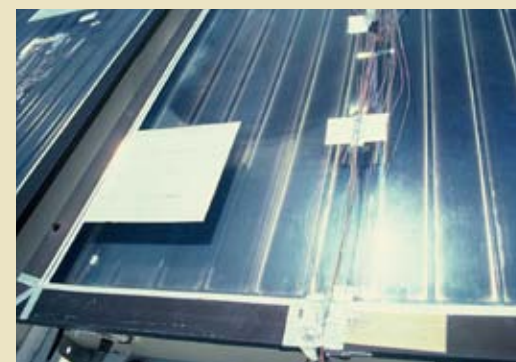
l'isolation ainsi que de nouveaux systèmes de chauffage et de ventilation sont ajoutés pour améliorer l'efficacité énergétique.

Un aspect plus moderne et des commodités améliorées devraient attirer un plus grand auditoire dans cette salle de spectacles. Ces améliorations permettront à la Guild Society et aux autres groupes communautaires de se concentrer sur leurs présentations plutôt que sur les défis d'entretien de cet édifice vieillissant.

- **Fonds pour l'infrastructure verte** : Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, le Fonds pour l'infrastructure verte (FIV) a été établi par le gouvernement fédéral, avec un investissement d'un milliard de dollars sur cinq ans. Ce fonds appuie des projets liés à la production et au transport d'énergie durable, aux systèmes municipaux de traitement des eaux usées et des déchets solides et aux infrastructures de gestion des déchets solides.

À ce jour, 18 projets ont été annoncés, et l'engagement total du fédéral représente 627 millions \$. Les provinces, les territoires, les municipalités et le secteur privé contribuent également à ces projets, ce qui porte l'investissement total à plus de 1,9 milliard \$.

Le Fonds pour l'infrastructure verte insufflé 71 millions \$ en mises à niveau à l'installation de production hydroélectrique Mayo B, au Yukon, et pour l'achèvement de la ligne de transmission Carmacks-Stewart.



## Construction d'un port pour petits bateaux à Pangnirtung (Nunavut)

Le Plan d'action économique du Canada a prévu une somme de 17 millions \$ pour la construction d'un port pour petits bateaux à Pangnirtung, au Nunavut. Ce projet, premier du genre dans le territoire, va bon train.

Le projet vise à améliorer l'infrastructure de la pêche commerciale actuelle, à servir de base au renforcement des pêches côtières et à appuyer d'autres intérêts marins communautaires.

La première phase prévoit un bassin dragué pour petits navires, la construction d'une zone de rassemblement et le brise-lame de l'ouest, et l'achat et l'installation de quais flottants pour les petits bateaux. À ce jour, un premier groupe de quais flottants a été acheté et livré, le brise-lames a été construit et le dragage et la formation du bassin sont terminés à environ 50 %. L'équipement a été mobilisé et les travaux seront exécutés pendant la saison de construction de 2011.

## Accélération des mesures prises à l'égard des sites contaminés dans le Nord

Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, la composante du Nord du **Plan d'action accéléré des sites contaminés fédéraux** reçoit 24,2 millions \$ sur deux ans. De ce montant, 2 millions \$ seront utilisés pour couvrir les dépenses liées à la gestion du programme, 1,2 million \$ serviront à évaluer les sites que l'on pense être contaminés dans

les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut et 21 millions \$ seront consacrés aux activités de restauration du site de la mine Giant.

Le 31 décembre 2010, cette initiative avait atteint son objectif de 106 évaluations de sites en 2009-2010, et de 175 évaluations de sites en 2010-2011. Le financement des évaluations a été partagé entre les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. De plus, les fonds ont contribué aux activités de restauration à la mine Giant. Ces travaux comprennent des concepts techniques détaillés ainsi qu'une surveillance et des travaux continus dans le cadre de l'étude sur l'optimisation de la congélation (EOC). Au nombre des principales activités dans la région figurent la mise en service d'une installation de congélation, l'installation de nouvelles lignes électriques et d'une sous-station, de même que l'installation d'instrumentation autour de la chambre n° 10 dans le cadre de l'EOC. On s'attend à ce que les résultats de l'EOC soient publiés en 2010-2011. Ils seront utilisés dans le processus continu de conception technique et de planification détaillé.

Comme c'est le cas pour toutes les autres activités de relance, la création d'emplois dans les collectivités du Nord est un élément important de cette initiative. Jusqu'à maintenant, le projet de la mine Giant a contribué à la création de 59 emplois dont 15 sont consacrés aux travaux accélérés.

Selon des estimations, environ 60 % des emplois directs et indirects découlant du travail dans les sites contaminés dans le Nord sont maintenant occupés par des



Autochtones ou des résidents du Nord. La remise en valeur des sites contaminés vise à améliorer la qualité de vie des Canadiens et des générations à venir en éliminant la possibilité de l'exposition à des contaminants possiblement dangereux.

## Investissement dans le logement pour les résidents du Nord

Il est important pour les familles et les collectivités canadiennes d'avoir un endroit sûr et abordable qu'elles peuvent considérer comme leur foyer. En reconnaissance des besoins distincts en matière de logement dans le Nord, le Plan d'action économique du Canada prévoit 200 millions \$ sur deux ans pour favoriser la rénovation et la construction de nouveaux logements sociaux dans le Nord canadien.

Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont reçu chacun 50 millions \$, et les 100 millions \$ restants ont été versés au Nunavut, où le besoin en matière de logements sociaux est le plus grand. En vertu de l'Initiative de logement dans le Nord, il n'est pas nécessaire que les territoires partagent les coûts. En outre, le Plan d'action économique du Canada prévoit aussi un investissement de plus de 12,5 millions \$, les trois territoires devant fournir un montant égal, pour la construction de nouveaux logements pour les aînés à faible revenu et les personnes handicapées ainsi que la rénovation et la modernisation de logements sociaux existants. Ce financement est distinct du financement de 4 millions \$ que reçoit le Yukon pour les logements des Premières nations.

Pour faire en sorte que les travaux de construction puissent commencer rapidement, les fonds seront versés dans le cadre des ententes existantes entre la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et les provinces et territoires, en vertu de l'Initiative en matière de logement abordable. Aux termes des ententes modifiées, les provinces et territoires sont responsables de la conception et de l'application des programmes.

Ces investissements font une différence dans les collectivités du Nord et renforcent les économies locales. Avec plus de 210 projets en cours ou terminés dans les trois territoires, cet investissement crée des emplois et des solutions de logement abordables pour répondre aux besoins importants et immédiats des collectivités du Nord canadien. Voici un exemple d'investissement dans le logement du Nord :

- **Fort McPherson (Territoires du Nord-Ouest) :** La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest a reçu un financement fédéral de près de 200 000 \$ pour des travaux de rénovation de 103 logements sociaux dans le hameau de Fort McPherson. Les travaux comprennent des améliorations ou des conversions écoénergétiques ainsi que l'adaptation de logements pour les personnes handicapées.



« À la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, nous réjouissons de continuer à améliorer la qualité des logements partout sur le territoire, en partenariat avec le gouvernement du Canada. » - Robert C. McLeod ministre responsable de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest et ministre des Affaires municipales et communautaires



## ÉLÉMENTS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION POUR ALLER DE L'AVANT

Comme on l'indique dans le présent rapport et les précédents, le gouvernement a rapidement injecté des fonds dans l'économie canadienne en vue de générer de l'activité économique.

Il a déjà pris des mesures concrètes de simplification des processus, afin de garantir la sélection rapide de projets et un processus opportun d'appel d'offres et d'impartition, et de veiller à ce que les projets d'infrastructure tirent tout le parti de ce qui peut se révéler une saison de construction courte et ambitieuse dans de nombreuses régions du Canada. Nous sommes fiers de signaler que la majorité des projets entrepris dans les collectivités des Premières nations sont terminés ou sur le point de l'être.

Le gouvernement du Canada continuera de jouer un rôle de leader pour veiller à ce que les initiatives qui figurent au Plan d'action économique du Canada soient mises en œuvre de manière efficace et rapide, et à ce que les résultats soient transmis à tous les Canadiens, par des mises à jour comme celle-ci.

En plus des retombées directes des investissements rendus possibles grâce au Plan d'action économique, d'importants partenariats ont été forgés et de grandes économies ont été réalisées. En particulier, plusieurs projets

communautaires ont reçu des investissements conjoints du gouvernement du Canada, de municipalités, de provinces et de territoires et de collectivités des Premières nations.

Dans l'ensemble, ces efforts contribuent à réduire au minimum les effets du ralentissement économique. Pour l'avenir, il sera important de veiller à ce que ces investissements et tous ceux qui viendront par la suite procurent des bienfaits économiques, culturels et sociaux durables, qui sous-tendront une croissance et une prospérité encore plus grandes pour les collectivités des Autochtones et du Nord.



# ANNEXE I : SOMMAIRE DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DANS LES DOSSIERS AUTOCHTONES ET NORDIQUES DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION ÉCONOMIQUE DU CANADA

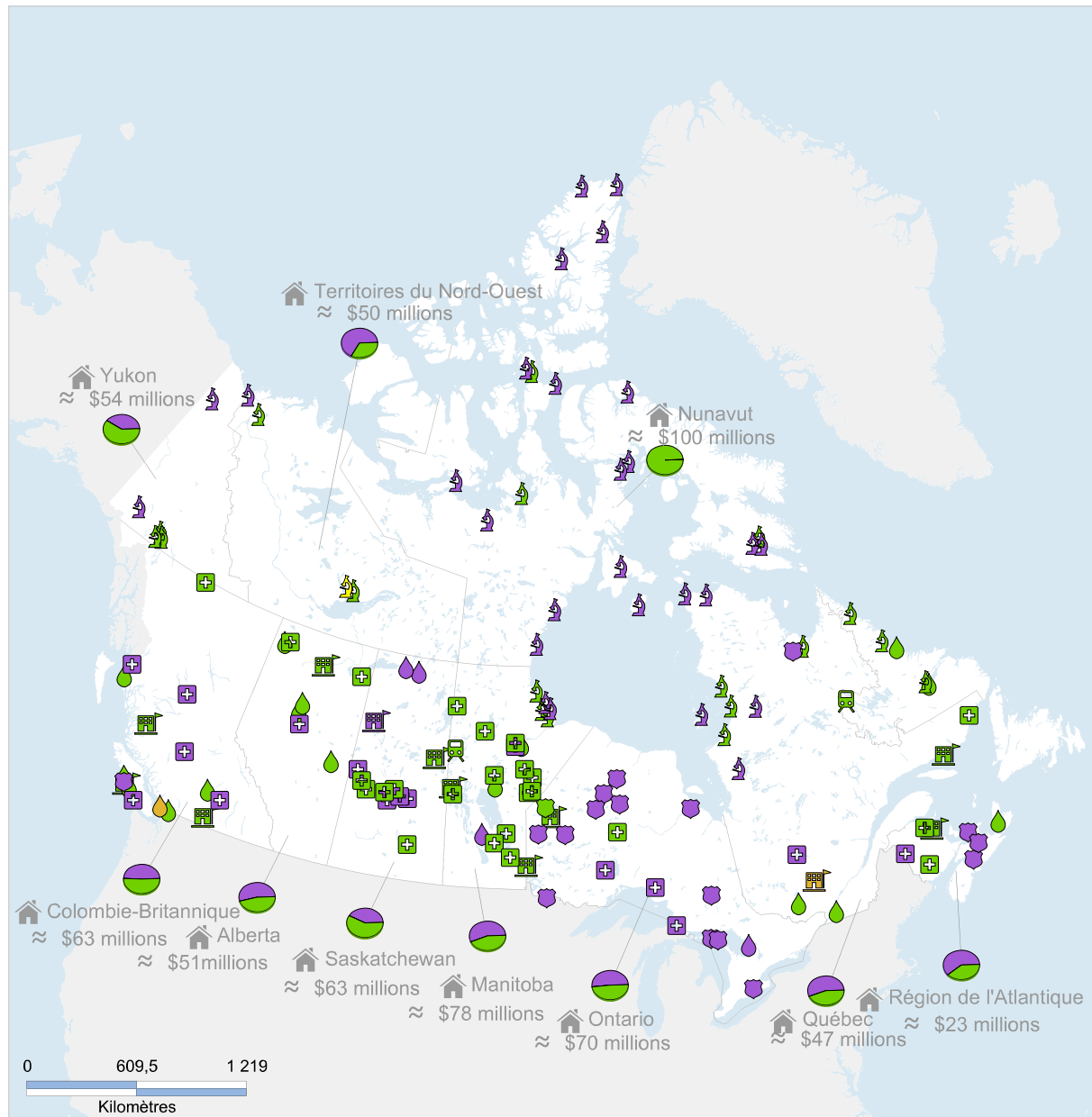
## INITIATIVES ÉCONOMIQUES DU CANADA – INVESTISSEMENTS DESTINÉS AUX AUTOCHTONES

Initiative	Financement	Ministère responsable	Description
<b>Améliorer l'accès à la formation</b>			
Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones (PCEA)	100 M\$/3 ans	Ressources humaines et Développement des compétences Canada	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le PCEA est un programme géré à l'échelle nationale axé sur les possibilités et la mise en œuvre de projets qui favorise la participation accrue des Autochtones à des activités de développement économique majeures au moyen de partenariats officiels avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les organisations autochtones et les employeurs du secteur privé.</li> </ul>
Fonds d'investissement stratégique pour les compétences et la formation des Autochtones	74 M\$/2 ans		<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Fonds appuie les initiatives d'aide à court terme destinées à permettre aux Autochtones de recevoir une formation précise, notamment celles qui sont prévues par le plan de relance.</li> <li>L'octroi de ce fonds constituera un pas important vers le transfert à la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux autochtones (SFCEA) de RHDCC.</li> </ul>
Stratégie de développement des ressources humaines autochtones (SDRHA)	23 M\$/1 an		<ul style="list-style-type: none"> <li>Le financement destiné à la SDRHA a été maintenu jusqu'à l'instauration de la nouvelle Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux autochtones (SFCEA) en avril 2010.</li> </ul>
<b>Investissements dans le logement pour les Canadiens</b>			
Logement des Premières nations (AINC)	150 M\$/2 ans	Affaires indiennes et du Nord Canada et Société canadienne d'hypothèques et de logement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les fonds seront octroyés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et Affaires indiennes et du Nord Canada à l'appui de la construction de logements sociaux, de la rénovation des logements sociaux existants et d'activités complémentaires associées au logement, ce qui inclut la transition aux logements axés sur les mécanismes de marché.</li> </ul>
Logement des Premières nations (SCHL)	250 M\$/2 ans		
<b>Investissements dans les infrastructures des Premières nations</b>			
Construction d'écoles	174 M\$/2 ans	Affaires indiennes et du Nord Canada	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les fonds permettront de construire et de rénover des écoles dans les réserves, afin de créer à court terme des emplois et des possibilités d'affaires tout en aidant les établissements d'enseignement à améliorer le taux de persévérance scolaire et d'obtention de diplômes.</li> </ul>
Projets d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées	191 M\$/2 ans		<ul style="list-style-type: none"> <li>Les fonds permettront de réaliser des projets d'infrastructure liés à l'eau potable et aux eaux usées.</li> </ul>

<b>Initiative</b>	<b>Financement</b>	<b>Ministère responsable</b>	<b>Description</b>
Amélioration du service ferroviaire (Keewatin et Tshuëtin)	7,9 M\$/2 ans	Transports Canada	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le financement soutient plusieurs projets d'immobilisations associés à deux entreprises de chemin de fer des Premières nations : la Keewatin Railway Company et Tshuëtin Rail Transportation. Ces compagnies de chemin de fer offrent des liaisons vers des collectivités qui n'ont pas accès aux routes toute l'année.</li> <li>Ces projets comprennent, entre autres, l'entretien de la voie ferrée, une nouvelle locomotive, une nouvelle gare de voyageurs et du nouvel équipement.</li> </ul>
<b>Services communautaires essentiels</b>			
Cliniques et résidences pour infirmières	135 M\$/2 ans	Santé Canada	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les fonds visent la construction et la rénovation des infrastructures des services de santé des Premières nations.</li> </ul>
Postes de police	15 M\$/2 ans	Sécurité publique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les fonds serviront à la rénovation des infrastructures essentielles associées aux services de police.</li> </ul>
<b>Renforcer les partenariats</b>			
Programmes de santé des Premières nations et des Inuits	301 M\$/2 ans	Santé Canada	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le financement garantira le maintien des services de santé non assurés aux membres des Premières nations et aux Inuits admissibles ainsi que des services d'infirmerie dans les collectivités des Premières nations éloignées et isolées.</li> </ul>
Services à l'enfance et à la famille des Premières nations	20 M\$/2 ans	Affaires indiennes et du Nord Canada	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre d'une nouvelle approche axée sur la prévention des services à l'enfance et à la famille dans les réserves des Premières nations propre à chaque province.</li> </ul>
<b>Investissements dans le Nord</b>			
Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor)	47 M\$/5 ans	CanNor	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le financement a été utilisé pour mettre en place une nouvelle agence de développement économique dont le mandat est d'établir les bases d'un avenir prospère sur le plan économique pour les personnes qui vivent, travaillent et subviennent aux besoins de leur famille dans le Nord. CanNor aura la même fonction que les autres agences régionales de développement économique. Elle coordonnera et offrira des activités fédérales de développement économique dans le Nord, tout en jouant un rôle politique, de recherche et de défense.</li> </ul>
Investissements stratégiques dans le développement économique du Nord (ISDEN)	90 M\$/5 ans		<ul style="list-style-type: none"> <li>Cette suite de programmes stimulera le développement économique à long terme dans les territoires.</li> </ul>
Fonds d'adaptation des collectivités (FAC)	Allocation territoriale de 32,8 M\$/2 ans		<ul style="list-style-type: none"> <li>Cet investissement aidera à minimiser les répercussions à court terme des perturbations économiques dans les collectivités des territoires.</li> </ul>
Infrastructure de loisirs du Canada (ILC)	Allocation territoriale de 2 M\$/2 ans		<ul style="list-style-type: none"> <li>Le financement partagera les coûts de réparation, d'amélioration ou d'agrandissement des installations de projets d'infrastructure de loisir sélectionnés dans les territoires.</li> </ul>

Initiative	Financement	Ministère responsable	Description
Fonds de stimulation de l'infrastructure	12,6 M\$	Infrastructure Canada	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour 38 projets dans les territoires.</li> <li>Offre un financement à des projets provinciaux, territoriaux, municipaux et communautaires d'infrastructures prêts à mettre en chantier. Le Fonds s'ajoute au financement fédéral existant des infrastructures en étant axé sur les objectifs à court terme pour stimuler l'économie.</li> </ul>
Fonds pour l'infrastructure verte	71 M\$ Pour l'installation hydroélectrique Mayo B et la ligne de transport d'énergie Carmacks-Stewart au Yukon		<ul style="list-style-type: none"> <li>1G\$/5 ans à l'échelle nationale.</li> <li>Le Fonds pour l'infrastructure verte appuie des projets faisant partie des catégories suivantes : les infrastructures des eaux usées, de production d'énergie verte, de transport d'énergie verte et des déchets solides, ainsi que l'infrastructure de captage et de stockage du carbone.</li> </ul>
Étude de faisabilité sur une station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique	2 M\$/2 ans	Affaires indiennes et du Nord Canada	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le financement appuiera une étude de faisabilité sur une station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique qui servira de centre des activités scientifiques pour l'ensemble de l'Arctique canadien.</li> </ul>
Fonds pour l'infrastructure de recherche dans l'Arctique (FIRA)	85 M\$/2 ans		<ul style="list-style-type: none"> <li>Le financement appuiera l'amélioration des principales installations de recherche dans l'Arctique canadien, offrant stimulation et soutien économique pour renforcer la capacité de recherche.</li> </ul>
Construction d'un port pour petits bateaux à Pangnirtung (Nunavut)	17 M\$/2 ans	Pêches et Océans Canada	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le financement assurera la construction accélérée du port pour petits bateaux de Pangnirtung, au Nunavut, pour soutenir la pêche commerciale de la collectivité.</li> </ul>
Sites contaminés dans le Nord	24,2 M\$/2 ans	Affaires indiennes et du Nord Canada	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le financement appuiera les évaluations et le travail sur les sites contaminés du Nord. Ces mesures amélioreront la qualité de vie des résidents du Nord et celle des générations à venir en éliminant la possibilité d'exposition à des contaminants potentiellement dangereux.</li> </ul>
Logement dans le Nord	200 M\$/2 ans (100 M\$ pour le Nunavut, 50 M\$ pour les Territoires du Nord-Ouest, 50 M\$ pour le Yukon)	Société canadienne d'hypothèques et de logement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le gouvernement s'engage à faire en sorte que les résidents du Nord aient accès à des logements sécuritaires à prix abordable. Le financement appuiera la rénovation et la construction de nouveaux logements sociaux dans les territoires. Étant donné que c'est au Nunavut que les besoins impérieux en matière de logement sont les plus grands, une part de 100 millions \$ de l'investissement sera allouée à ce territoire. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest recevront chacun une part de 50 millions \$.</li> </ul>

# ANNEXE 2 – CARTE DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURE DANS LES DOSSIERS AUTOCHTONES ET NORDIQUES



**Légende**

**Investissements**

- Le logement, par région  
\$600 millions / 2 ans
- L'eau potable et les eaux usées  
\$191 millions / 2 ans
- Les écoles  
\$174 millions / 2 ans
- Les projets d'infrastructure de recherche dans l'Arctique  
\$85 millions / 2 ans
- Service ferroviaire  
\$7,9 millions / 2 ans
- Infrastructure sanitaire  
\$135 millions / 2 ans
- Infrastructure policière  
\$15 millions / 2 ans

**Status**

- Projet annoncé
- Entente signée / Appel d'offres complété
- Construction commencée
- Projet complété

CartoVista

As of December 31, 2010